36RN21

MÉMOIRE TECHNIQUE

L’entreprise fournira un projet de mémoire, sur un maximum de 10 pages (hors annexes), taille de police 11 minimum, reprenant la trame des sous-critères ci-dessous. Le mémoire sera spécifiquement adapté à la prestation.

Description des moyens humains et matériels affectés au chantier.

L’entreprise ne précisera que les moyens affectés spécifiquement au chantier en corrélation avec le mode opératoire et son planning d’intervention en détaillant les moyens affectés à la protection des ouvrages environnants

Planning d’intervention concernant le chantier

L’entreprise détaillera ses interventions, en vérifiant la cohérence des tâches.

Mode opératoire d’exécution, précisant les mesures de protection des ouvrages et celles permettant le maintien de la propreté environnante.